



Numéro de document	Première publication	Dernière modification	N° de révision	Auteur	Page
1796205-FRE-01	2009-09-24			Jeanette Hasseson	1 de 7

## ALPACON 205

### 1. Identification de la substance/préparation et de l'entreprise/la mise en application

<b>Nom usuel :</b>	<b>Fournisseur :</b>
ALPACON 205	Alfa Laval Tumba AB Hans Stahles väg
<b>Type de produit :</b>	SE-147 80 Tumba
Désémulsifiant	Suède Tél. : +46 8 5306 5000 Fax : +46 8 5306 5259
<b>Numéro d'urgence : +46 8 33 70 43 (24h)</b>	

### 2. Identification des dangers potentiels

Dangers principaux	Irritant pour les yeux. Sous forme concentrée, le produit est toxique envers les organismes aquatiques ; risques d'effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique. Utilisés conformément aux spécifications, les agents tensioactifs toxiques pour les organismes aquatiques sont liposolubles et ne doivent, par conséquent, pas être présents dans la phase d'eau séparée.
Effets sur la santé – Yeux	Irritant pour les yeux. Remarque : le butylglycol peut entraîner des dommages au foie et aux reins en cas d'ingestion de quantités importantes.
Effets sur la santé – Peau	Un contact permanent peut entraîner des irritations.

### 3. Composition/Information relative aux ingrédients

Composants	Poids (en %)	N° CAS	N° EINECS	Symbole	Classification CEE
Polymère	1 - 5				
Polymère (EDA alcoxylé)	10 – 20				
Alcool éthoxylate	1 – 5	68439-46-3	-	Xn	R22, R41
1-hydroxyethyl-2-alkylimidazoline	1 – 5	95-38-5	202-414-9	C, N	R34, R22, R50/53

## ALPACON 205

Butylglycol	1 – 5	111-76-2	203-905-0	Xn	R20/21/22, R36/38
-------------	-------	----------	-----------	----	----------------------

Voir section 16 pour l'explication des expressions R.

### 4. Mesures à prendre pour les premiers soins

Premiers soins – Yeux	Rincer abondamment à l'eau tiède (15-20 °C) pendant au moins 5 minutes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Premiers soins – Peau	Laver abondamment avec du savon et de l'eau.
Premiers soins – Ingestion	Rincer abondamment la bouche avec de l'eau et boire au moins 1 à 2 verres d'eau. Ne pas essayer de se faire vomir, consulter un médecin.
Premiers soins – Inhalation	Aller à l'air frais.

### 5. Mesures de lutte contre le feu

Agent d'extinction	Tous les agents d'extinction sont appropriés.
Risques particuliers liés à certains produits	En cas d'incendie, du CO <sub>x</sub> et du NO <sub>x</sub> peuvent être libérés après évaporation de l'eau.
Équipement de protection contre le feu	Utiliser une protection respiratoire.

### 6. Mesures en cas de fuite

Consignes individuelles	Porter des lunettes et gants appropriés. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Respecter les conseils de la section 8.
Consignes liées à l'environnement	Empêcher l'écoulement de fuites dans les égouts, les puits et les cours d'eau.
Écoulement	Absorber les fuites avec du sable, de la terre ou d'autres matériaux inertes. Recueillir le produit et le mettre au rebut.

## ALPACON 205

### 7. Manipulation et stockage

Manipulation	<p>Ne pas mélanger à d'autres produits chimiques.</p> <p>Lorsqu'une dilution et neutralisation du produit doivent être effectuées, toujours commencer par l'eau puis ajouter le produit avec précaution tout en remuant.</p> <p>Eviter tout contact avec la peau et les yeux</p>
Entreposage	<p>Stocker le produit dans un conteneur fermé.</p> <p>Eviter toute inflammation et étincelle.</p> <p>Ne pas entreposer le produit avec des acides ou agents oxydants.</p>

### 8. Contrôle de l'exposition aux risques/Protection corporelle

Limites d'exposition (AFS 2005 ; 17 Suède)	<p>2-butoxyethanol N° cas 111-76-2 :</p> <p>Exp. lt 8 h ; 50 mg/m<sup>3</sup>.</p> <p>Exp. ct 15 min ; 100 mg/m<sup>3</sup></p>
Protection respiratoire	Ventilation appropriée.
Protection des mains	Gants de protection.
Protection des yeux	Lunettes de sécurité.
Protection corporelle	Tenue de travail normale qui couvre les bras et les jambes.
Autres	<p>Bonne ventilation.</p> <p>Ne pas manger ou boire lorsque le produit est utilisé.</p> <p>Se laver les mains avant de manger et une fois le travail terminé.</p>

### 9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique	Liquide clair
Couleur	Jaune
Odeur	Spécifique
pH à 20 °C (68 °F)	9-11
Densité à 20 °C (68 °F)	1 010 g/ml
Viscosité à 20 °C (68 °F)	200 - 250 cP
Point d'inflammabilité	>200 °C

## ALPACON 205

### 10. Stabilité et réactivité

Stabilité	Le produit est stable sous des conditions normales, mais se décompose lorsqu'il est exposé à des températures élevées.
Substances de décomposition dangereuses	Aucune connue
Matériaux à éviter	Acides et agents oxydants forts.

### 11. Informations sur la toxicologie

Le produit est considéré comme non toxique.

Inhalation orale                      Le produit peut irriter la bouche et la gorge.  
 La vapeur d'un produit surchauffé peut être nocive et irriter les voies respiratoires.

Alcool éthoxylate	Toxicité orale aiguë Cutanée	Rat Lapin	LC50 200-2 000 mg/kg LD50 >2 000 mg/kg
1-hydroxyéthyle-2-alkylimidazoline	Toxicité orale aiguë Intraveineuse	Rat Souris	LD50 1 265 mg/kg LD50 88 mg/kg
Butylglycol	Toxicité orale aiguë Inhalation Cutanée Cutanée	Rat Rat Rat Lapin	LD50 500-2 000 mg/kg LC50 2,2 mg/l (4 h) LD50 2 270 mg/kg LD 50 220 mg/kg

### 12. Informations relatives à l'écologie

Le produit concentré ne doit pas pénétrer dans les systèmes d'évacuation ou cours d'eau.

Données environnementales 1-hydroxyéthyle-2-alkylimidazoline N° cas 95-38-5	Toxicité aiguë : Poisson, général (Pisces) LC50 0,3 mg/l. Daphnie EC50 0,37 mg/l. Bactérie EC50 26 mg/l. Difficilement biodégradable.
---	---

## ALPACON 205

Ethoxylate d'alcool	Toxicité aiguë	Poisson	LC <sub>50</sub> 96 h 1-10 mg/l
		Daphnie	EC <sub>50</sub> 48 h 1-10 mg/l
		Algue	EC <sub>50</sub> 72 h 1-10 mg/l
		Skeletonema costatum (algue)	EC <sub>50</sub> 1-10 mg/l
<p>Toxique pour les organismes aquatiques.            Dégradation biologique &gt; 60 % C=2 28 jours, essai Sturm modifié (OECD 301B)            Dégradation primaire &gt; 90 %</p>			
Ether monobutylique d'éthylèneglycol	Toxicité aiguë	Poisson	LC <sub>50</sub> 96 h >100 mg/l
		Daphnie	EC <sub>50</sub> 24 h > 100 mg/l
		Algue	EC <sub>50</sub> 5 jours > 100 mg/l
<p>Aucune bioaccumulation n'est prévue.            Dégradation biologique &gt; 70 % après 28 jours selon le test OCDE 301 E.</p>			

### 13. Considérations en vue de l'élimination

Elimination du produit :	Les réglementations locales et nationales en termes d'élimination peuvent différer des réglementations d'élimination fédérales. Toujours procéder à l'élimination conformément aux exigences fédérales, nationales et locales.
Elimination de conteneurs	Les conteneurs doivent être réutilisés, mis au rebut dans des décharges ou incinérés selon le cas.

## ALPACON 205

### 14. Informations relatives au transport

#### ADR/RID :

Numéro ONU :	ONU 3082
Nom d'expédition correct :	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a (1-hydroxyéthyle-2-alkylimidazoline)
Classe :	9
Groupe d'emballage :	III
N° EmS :	F-A, S-F
Code de classification :	M6

#### Codes IMDG :

Numéro ONU :	ONU 3082
Nom d'expédition correct :	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a (1-hydroxyéthyle-2-alkylimidazoline)
Classe :	9
Groupe d'emballage :	III
N° EmS :	F-A, S-F
Polluant marin :	Oui

#### DGR :



Numéro ONU :	ONU 3082
Nom d'expédition correct :	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a (1-hydroxyéthyle-2-alkylimidazoline)
Classe :	9
Groupe d'emballage :	III

#### **ADR/RID/IMDG/DGR english**

UN-No: UN 3082  
Proper shipping name: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (1-hydroxyethyl-2-alkylimidazoline)  
Class: 9  
Packing group: III  
EmS No: F-A, S-F  
Classification code: M6  
Marine Pollutant: Yes

## ALPACON 205

### 15. Informations sur les réglementations en vigueur

Symbole(s)	Xi, N		
		Irritant	Dangereux pour l'environnement
Expressions R	R36/38 : irritant pour les yeux et la peau. R51/53 : toxique envers les organismes aquatiques, risques d'effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique.		
Expressions S	S36/39 : porter des gants et une protection oculaire/faciale. S61 : éviter le rejet dans l'environnement (voir instructions spéciales/fiches de sécurité).		

### 16. Informations complémentaires

Explication des expressions R de la section 3	<p>R20/21/22 : dangereux par inhalation, contact avec la peau et en cas d'ingestion.</p> <p>R22 : nocif si ingéré.</p> <p>R34 : provoque des brûlures.</p> <p>R36/38 : irritant pour les yeux et la peau.</p> <p>R41 : risque de dommage aux yeux.</p> <p>R50/53 : très toxique envers les organismes aquatiques, risques d'effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique.</p>
Voir également l'étiquette produit pour les applications produit.	

### CLAUDE DE NON-RESPONSABILITE

Alfa Laval fournit les informations contenues dans le présent document de bonne foi mais n'engage pas sa responsabilité quant à leur exhaustivité ou leur exactitude. Ce document ne constitue qu'un guide relatif aux dangers potentiels liés au produit. Tout personnel travaillant avec ou à proximité du produit doit être formé de façon adéquate. Les personnes en contact avec le produit doivent être capables d'utiliser leur propre jugement quant aux conditions ou aux méthodes de manipulation, de stockage et d'utilisation du produit. Alfa Laval ne saurait être tenu responsable en cas de réclamation, de perte ou de dommage de quelque type que ce soit résultant des informations fournies dans cette Fiche de données de sécurité ou de l'utilisation, de la manipulation, du stockage ou de l'élimination du produit. **Alfa Laval n'engage pas sa responsabilité et n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, incluant, et ce sans limitation, toute garantie de qualité marchande ou d'aptitude dans un but précis quant au respect des informations indiquées ci avant ou quant au produit auquel les informations font référence.**